

Avis au public

Conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de commune, le collège des bourgmestre et échevins porte à la connaissance des habitants que la prochaine réunion du comité du **Syndicat pour l'Aménagement et la Gestion du Parc Naturel de l'Our** aura lieu le **vendredi, 13 novembre 2026 à 14.30 heures à la Maison du Parc, 12, Parc à L-9836 Hosingen.**

Ordre du jour

Séance publique

1. Approbation du rapport du comité du 30 septembre 2026 et des délibérations afférentes
2. Avis de la commission consultative relatif au budget 2027
3. Vote du budget rectifié 2026 et du budget 2027
4. Approbation de conventions dans le cadre du projet « D’Naturparken zu Lëtzebuerg – (een) Insekteräich »
5. Approbation de la convention avec la Robbescheier relative au projet « Nachhaltige Robbescheier »
6. Approbation d’un contrat de vente d’une voiture de service
7. Présentation des possibilités de cofinancement proposés par le ministère de la Culture pour les projets culturels communaux et régionaux
8. Fixation de tarifs
9. Communication du bureau et questions du comité

Pour le bourgmestre et échevins
Weiswampach, le 30 octobre 2026

Le Bourgmestre La Secrétaire

[Signature]

